



Société anonyme au capital de 13 084 512 euros  
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris  
342 376 332 R.C.S. PARIS

La norme comptable IFRS 15 relative aux « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Iliad communique ainsi les états financiers de ses activités sur l'exercice 2018 sous cette nouvelle norme, qui impacte son chiffre d'affaires et ses achats consommés dans son compte de résultat.

## ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

### PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	<b>31-déc-18</b>	<b>31-déc-17</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
Chiffre d'affaires total	4 891	4 860
<b>Chiffre d'affaires hors ventes de terminaux</b>	<b>4 689</b>	<b>4 615</b>
<b>Ebitda</b>	<b>1 755</b>	<b>1 777</b>
Résultat opérationnel courant	690	862
Résultat net	330	405
<b>BILAN</b>		
Actifs non-courants	9 959	7 424
Actifs courants	1 277	972
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	181	216
Actifs destinés à être cédés	15	20
<b>Total de l'actif</b>	<b>11 252</b>	<b>8 416</b>
Capitaux propres	3 606	3 374
Passifs non-courants	4 974	2 882
Passifs courants	2 671	2 160
<b>Total du passif</b>	<b>11 252</b>	<b>8 416</b>
<b>TRESORERIE</b>		
Capacité d'autofinancement	1 693	1 737
Investissements France	-1 555	-1 460
Investissements Italie	-261	-43
Investissements fréquences <sup>1</sup>	-605	-528
Flux net de trésorerie Groupe (avant variation de l'endettement et dividendes)	-1 444	-754
Dividendes	-40	-26
Endettement net	3 983	2 449

En application de la norme IFRS 15, un reclassement entre les investissements France et la capacité d'autofinancement a été effectué pour 21,4 millions d'euros en 2017.

<sup>1</sup> Incluant 342 millions d'euros en Italie (deuxième échéance versée à Wind/Tre et première échéance des enchères 5G) et 263 millions d'euros en France (dont le dernier paiement relatif à l'acquisition des fréquences 700MHz)

## 1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

En 20 ans, le Groupe Iliad (le « **Groupe** ») a connu une très forte croissance en France, avec de nombreuses évolutions technologiques et commerciales, il est passé d'un fournisseur d'Internet fixe bas débit à un fournisseur intégré fixe et mobile Très Haut Débit comptant environ 20 millions d'abonnés, en priorisant les déploiements des dernières technologies et en commercialisant des offres simples. En 2018, le Groupe s'est étendu géographiquement en Italie, où il a recruté 2,8 millions d'abonnés en 7 mois. Le Groupe Iliad est ainsi devenu en 20 ans un des principaux acteurs des communications électroniques en France et en Italie, avec près de 23 millions d'abonnés, réalise près de 4,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et compte plus de 10 000 salariés.

La société Iliad SA est la société mère du groupe Iliad présent sous les marques commerciales Free en France et Iliad en Italie. Iliad SA est coté depuis 2004 sur Euronext Paris (symbole ILD).

Depuis le lancement de ses activités en Italie, le Groupe dispose de deux secteurs géographiques distincts :

### - **Secteur France**

Fort du succès de ses offres Haut Débit et Très Haut Débit sous la marque Free, le Groupe Iliad s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Avec le lancement en 2012 de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré présent à la fois dans le Haut et Très Haut Débit fixe et dans le mobile. Sur ces deux segments d'activité, le Groupe a forgé son succès autour des piliers suivants : simplicité des offres, excellent rapport qualité / prix et innovation.

### - **Secteur Italie**

En juillet 2016, le Groupe a signé un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion de H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie. Cet accord a été validé par la Commission Européenne le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et prévoit le transfert d'un portefeuille de fréquences, l'engagement d'acquérir des sites mobiles du réseau fusionné, la possibilité d'activer un accord de RAN sharing sur les zones rurales ou l'acquisition de sites dans cette zone, ainsi qu'un accord d'itinérance toutes technologies sur le réseau fusionné pendant une période de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe.

Le 29 mai 2018, le Groupe a lancé son offre de téléphonie mobile en Italie et disposait, au 31 décembre 2018, de plus de 2,8 millions d'abonnés. En 7 mois d'activité, le Groupe y a généré 125 millions d'euros de chiffre d'affaires.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion les notions suivantes sont utilisées :

*Ebitda* : résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

*Chiffre d'affaires facturé à l'abonné* : chiffre d'affaires généré par la vente de services à l'abonné.

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

## 1.1 Formation du chiffre d'affaires

### France

#### (a) Offres fixes (Haut Débit et Très Haut Débit)

##### Présentation des offres fixes du Groupe

Au cours de l'exercice 2018, Le Groupe a initié une nouvelle approche commerciale, reposant sur :

- **Une approche plus rationnelle en termes de prix et de promotions.** Ainsi, le Groupe a totalement redéfini sa gamme d'offres historiques, en accordant une remise automatique sur les 12 premiers mois. Le Groupe a également introduit une durée d'engagement de 12 mois et des frais d'activation de 49 euros. Le Groupe propose désormais à ses abonnés, avec mise à disposition d'un Freebox, 4 offres d'accès à Internet incluant une remise (de 9,99 à 29,99 euros par mois pour les 12 premiers mois, puis 24,99 à 44,99 euros par mois), et une offre premium, sans remise, à 49,99 euros par mois ;
- **Une différenciation par l'innovation** avec le lancement de la Freebox Delta et de la Freebox One en décembre 2018, dont l'objectif est de permettre une montée gamme et une meilleure segmentation de la base d'abonnés.

Ainsi, au 31 décembre 2018, le Groupe propose désormais 5 offres principales :

- **l'offre Freebox Delta, le haut de gamme de Free (49,99 euros par mois)**, permet d'atteindre des débits inédits en Fibre en intégrant la technologie Fibre 10G ou en DSL via l'agrégation xDSL/4G. Sont aussi inclus : 280 chaînes TV et les appels vers les fixes et les mobiles. L'offre Freebox Delta intègre Netflix Essentiel pour la S-VOD (4K HDR possible si Netflix Premium souscrit) et LeKiosk pour lire en illimité la presse. L'abonné devient propriétaire du boîtier « Player » (facturé 480 euros), lui permettant de bénéficier du son d'une enceinte Devialet, de profiter des assistants vocaux Ok Freebox et Amazon Alexa, de piloter sa maison avec le hub domotique ou la surveiller avec le pack sécurité (en option). Enfin, l'abonné pourra stocker jusqu'à 1 To de données sur son NAS (en option). Il est possible de souscrire à cette offre sans acquérir le Player Free-Devialet, il s'agit alors de la déclinaison Freebox Delta S. Dans ce cas, les services TV ne sont pas inclus dans l'abonnement, Ok Freebox ni Amazon Alexa, et en contrepartie le tarif mensuel est plus bas que dans le cas de l'offre Freebox Delta ;
- **l'offre Freebox One (29,99 euros par mois pendant 1 an, puis 39,99 euros par mois)** a la particularité de concentrer en un seul boîtier le Server et le Player. Freebox One inclut le forfait Netflix Essentiel et permet d'accéder à des contenus 4K HDR en téléchargement définitif avec la plateforme Canal VOD. Les services habituels comme 220 chaînes avec Freebox TV, les 110 destinations de la téléphonie vers les fixes et des destinations mobiles sont inclus. Enfin, bien sûr, cette Freebox unique est compatible avec les technologies FTTH et xDSL ;
- **La Freebox Révolution (19,99 euros par mois pendant 1 an, puis 44,99 euros par mois)** qui permet de connecter plusieurs terminaux et d'accéder à internet dans les meilleures conditions. Elle est enrichie de nombreux services innovants comme le serveur NAS permettant un stockage jusqu'à 250 Go, accessible en permanence quel que soit l'endroit où se trouve l'abonné, le lecteur Blu-Ray™, les appels inclus vers les mobiles en France métropolitaine et intègre les dernières technologies (Courant Porteur en Ligne, télécommande gyroscopique, manette de jeux, haut-parleurs) ;
- **La Freebox mini 4K (14,99 euros par mois pendant 1 an, puis 34,99 euros par mois)**, première box triple-play sous AndroidTV™, la plateforme de Google™ à destination de la TV, compatible 4K / Ultra Haute Définition, avec de nombreux services innovants (télécommande à recherche vocale, utilisation du téléphone mobile comme télécommande,

boîtier compatible Bluetooth™...) et des dimensions en faisant la box la plus compacte du marché (11 x 15 cm) ;

- **La Freebox Crystal (9,99 euros par mois pendant 1 an, puis 24,99 euros par mois).** Depuis le remplacement de la Freebox Crystal par la Freebox mini 4K, la Freebox Crystal n'était plus disponible au sein des offres commerciales du Groupe. Toutefois, lors de la refonte de ses offres fixes, le Groupe a décidé de réintégrer l'offre Freebox Crystal en tant qu'offre entrée de gamme.

Selon l'éligibilité de la ligne de l'abonné, les offres de Free sont compatibles avec les différentes technologies haut débit et très haut débit :

- **via la Fibre optique (FTTH)** qui, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (THD) (jusqu'à 10 Gbit/s en réception et jusqu'à 400 Mbit/s en émission) ;
- **via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbit/s, pouvant atteindre les 22,4 Mbit/s dans les zones dégroupées, et 17,6 Mbit/s dans les zones non dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne (débits IP) ;
- **via VDSL2** qui permet aux abonnés en zones dégroupées et ayant des lignes courtes d'atteindre des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s en réception et 40 Mbit/s en émission ;
- **via xDSL/4G** permettant de coupler le signal xDSL avec un signal 4G dans les zones où le débit est bas, permettant à l'abonné de bénéficier d'une vitesse jusqu'à 10 fois plus rapide que l'ADSL.

Les offres du Groupe permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **La téléphonie** : tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie comprenant les appels émis depuis leur Freebox vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers les lignes fixes de plus de 110 destinations selon le forfait. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;
- **Free propose la plus importante offre audiovisuelle du marché** en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision comprenant au total près de 600 chaînes. Freebox TV permet de recevoir dans son offre de base 220 chaînes. Avec l'offre TV by CANAL Panorama, 60 chaînes sont ajoutées dont 30 exclusives à l'offre Freebox TV. Environ 240 chaînes Haute Définition et plus de 100 chaînes en service de rattrapage viennent enrichir ces bouquets ;
- **Free propose à ses abonnés d'accéder à de nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (Freebox Replay), la vidéo à la demande (VOD), les services de vidéo à la demande comme Netflix (S-VOD), l'abonnement aux bouquets et chaînes payantes (Canal+, Bein Sport...) ou des jeux vidéo. L'offre TV by CANAL permet en outre aux abonnés d'accéder à plus de 100 chaînes en replay et de 8 000 contenus à la demande, quel que soit leur écran (smartphone, tablette, Xbox 360 et Xbox One, PC/MAC). L'offre Famille by CANAL permet de décliner l'offre TV by CANAL, exception faite des chaînes sports, aux abonnés Freebox Crystal et Mini 4K ;
- **Free propose des nouveaux usages pour le foyer** avec l'inclusion de LeKiosk et de la presse en illimité (Freebox Delta), de Netflix (Freebox Delta et One), de piloter sa box grâce à la voix avec les assistants Ok Freebox et Alexa (Freebox Delta) et Google assistant (mini 4K). Enfin, le Groupe s'est lancé dans la domotique en 2018 avec l'ajout d'un hub domotique (Delta et Delta S) couplé à un pack sécurité pour veiller et surveiller son domicile.

## Offres et services d'hébergement disponibles sous les marques Online, Dedibox et Iliad Entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement**, qui correspond (i) à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données, ou (ii) à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat / la revente de noms de domaines s'adressant essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible. Ces services sont facturés sur la base d'un abonnement mensuel ou annuel selon les offres ;
- **la colocation**, cette prestation de service consiste à mettre à disposition des espaces au sein d'un *datacenter*, ainsi que la capacité électrique associée, pour héberger des baies et serveurs appartenant généralement au client final ;
- **le Cloud computing**, qui correspond à l'accès, via un réseau de communications électroniques, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables. L'offre « *Scaleway* » s'inscrit dans cette logique avec des serveurs qui peuvent aussi bien être virtualisés que physiques et dédiés.

### (b) Offres mobiles

Dans le cadre de la nouvelle stratégie commerciale engagée par le Groupe au cours de l'année 2018, un focus particulier sur l'amélioration du mix d'abonnés en faveur du Forfait Free 4G illimité a été mis en place. Pour ce faire, les actions suivantes ont été mises en place :

- Lancement d'une offre intermédiaire à 8,99 euros/mois pour la première année, avec une migration automatique sur le Forfait Free 4G illimité au bout de 12 mois, entraînant ainsi une amélioration du chiffre d'affaires facturé aux abonnés ;
- Intensification des campagnes de migration des abonnés 2€ sur le forfait Free 4G illimité, avec des démarches proactives de la part du Groupe.

Ainsi au 31 décembre 2018, le Groupe proposait les offres mobiles suivantes :

- **le forfait à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox)** qui permet aux abonnés d'avoir accès à :
  - 120 minutes d'appels en France métropolitaine et vers les mobiles des États-Unis, du Canada des DOM et de la Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales, ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM ;
  - SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM ;
  - 50 Mo d'Internet mobile en 3G/4G et 50 Mo supplémentaires depuis l'Europe et les DOM, ainsi qu'un accès illimité à FreeWifi ;
  - Cette offre est sans engagement et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro ou le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés utilisant surtout la voix et à la recherche d'un prix compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné peut accéder en option à des minutes et Mo supplémentaires, ainsi qu'aux appels vers l'international et depuis l'étranger ;

- **le forfait Free 4G illimitée** (100 Go pour les non abonnés Freebox) à **19,99 euros/mois** (**15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox**) intégrant :
  - les appels illimités vers les mobiles et fixes de France métropolitaine, vers les mobiles des Etats-Unis, du Canada, des DOM et de Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM, et depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israel et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
  - les SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM (pas de MMS vers Mayotte), ainsi que depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israel et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
  - la 4G en illimité pour les abonnés Freebox en France métropolitaine (50/100 Go/mois pour les autres) et 25 Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe, les DOM, la Suisse, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, le Mexique, la Turquie, l'Algérie, la Thaïlande, la Russie, le Brésil, Israel, la Nouvelle-Zélande, l'Ukraine, Jersey, Guernesey et l'Ile de Man.
  - Le Groupe propose son forfait Free 4G illimitée en série spéciale, c'est la **Série Free 4G, à 8,99 euros/mois** pour une durée de 12 mois, moyennant moins de destinations en *roaming* et d'Internet mobile (50 ou 60 Go inclus selon les séries), avant migration automatique sur le forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox).

### (c) Téléphones mobiles

Le Groupe propose une sélection des derniers téléphones mobiles. Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est proposé séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Plusieurs solutions s'offrent à lui :

- acheter un terminal au comptant ;
- acheter un terminal en étalant son paiement : 4 fois sans frais ou 24 fois, selon les modèles de terminaux ;
- louer un terminal : pour les smartphones haut de gamme, les abonnés ont la possibilité de louer leur mobile pendant un minimum de 24 mois. Selon le terminal, l'abonné effectue un paiement initial d'un montant compris entre 89 et 399 euros puis doit régler une mensualité comprise entre 12 et 30 euros (selon le terminal) pendant 24 mois. Au terme de cette période, l'abonné peut au choix, (i) renvoyer son terminal et bénéficier d'une nouvelle location avec un terminal de dernière génération, ou (ii) prolonger la location de son terminal.

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du téléphone mobile par l'abonné.

### Italie

Le Groupe a annoncé, le 29 mai 2018, le lancement de son offre mobile en Italie, une offre simple et innovante à un prix attractif.

Ainsi, Iliad Italia a lancé une offre unique à 5,99 euros/mois (appels et SMS illimités, 30 Go/mois et 2 Go/mois depuis l'Europe), avec 9,99 euros de frais d'activation de la carte SIM. Iliad Italia a ensuite fait

évoluer son offre, en proposant 40 Go/mois pour 6,99 euros/mois. Depuis le 6 septembre 2018, Iliad Italia propose une offre à 7,99 euros/mois intégrant :

- les appels illimités vers les mobiles et fixes d'Italie, vers les mobiles des Etats-Unis et du Canada, vers les fixes de plus de 60 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe vers les fixes et mobiles d'Italie et d'Europe ;
- SMS illimités en Italie et depuis l'Europe vers l'Italie et l'Europe ;
- 50 Go/mois d'Internet mobile en 3G/4G/4G+ et 4 Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe ;
- Cette offre est sans engagement, sans coûts cachés, garantie à vie, et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro et le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés souhaitant être libres d'appeler et de naviguer en 4G/4G+ à un prix très compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné dispose également d'Internet mobile pour naviguer en Europe et de minutes illimitées vers l'international.

Le Groupe propose également une offre centrée sur la voix au tarif le plus bas du marché sur ce segment :

- Minutes d'appels en Italie et vers plus de 60 destinations internationales dont les fixes et mobiles USA et Canada, ainsi que depuis l'Europe vers les fixes et mobiles d'Italie et Europe ;
- SMS/MMS illimités en Italie et depuis l'Europe vers l'Italie et l'Europe ;
- 40 Mo d'Internet mobile en 4G/4G+ et 40 Mo supplémentaires en roaming en Europe ;
- Cette offre est sans engagement, sans coûts cachés, à vie et inclut les mêmes services que les offre Giga 50 et Giga 40.

Par ailleurs, le Groupe propose en Italie une sélection des derniers iPhone Apple (iPhone XR, XS, XS Max et 8). Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement l'offre mobile de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est proposé séparément de l'offre mobile. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Actuellement, la solution offerte est l'achat du terminal à prix comptant.

## 1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

### France

#### (a) Principaux coûts opérationnels des offres fixes du Groupe

##### (i) Coûts liés aux offres DSL

Il existe différents coûts opérationnels liés aux offres DSL proposées par le Groupe, suivant que l'abonné soit dégroupé ou non, c'est-à-dire transitant sur le réseau propre du Groupe (hors boucle locale), ou dépendant d'une offre de gros proposée par l'opérateur historique.

Aujourd'hui la quasi-totalité de la base d'abonnés DSL du Groupe est en dégroupage total. Dans ce cadre, le Groupe supporte le coût de la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique, qui est de 9,31 euros par mois et par ligne, ainsi que des coûts de maintenance.

##### (ii) Coûts liés aux offres FTTH



A mesure du déploiement de son réseau, le Groupe propose à ses abonnés, dans les zones éligibles, de migrer sur une offre FTTH. La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sur ce type d'offre sont plus élevées que sur les offres DSL, le Groupe n'ayant plus à supporter les coûts opérationnels liés à la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique.

L'objectif du Groupe consiste ainsi à maximiser la proportion de ses abonnés en FTTH, dans les zones éligibles, lorsque cela est techniquement possible.

Dans les zones de co-financement, et afin d'optimiser son niveau d'investissement, le Groupe peut être amené à procéder à certains arbitrages, en choisissant, à l'ouverture de certaines zones, de recourir à de la location en sus des investissements qu'il réalise. Dans ce cas, le coût opérationnel supporté par le Groupe est plus important que dans la cas où il co-investit.

## **(b) Principaux coûts opérationnels des offres mobiles du Groupe**

### **(i) Les coûts d'interconnexions des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS**

Le coût de la terminaison d'appel est de 0,74 centime d'euro et le coût de la terminaison SMS est de 1 centime par SMS sur 2018.

### **(ii) Les coûts d'itinérance**

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique en 2011. Depuis sa signature, le contrat d'itinérance a été adapté afin de prendre en compte la croissance du nombre d'abonnés, notamment au niveau des capacités d'interconnexion. Ce contrat d'une durée initiale de 6 ans à compter de la date de lancement commercial et portant sur les technologies 2G et 3G a été prolongé le 15 juin 2016, et court jusqu'à fin 2020.

Le contrat d'itinérance permet au Groupe :

- de proposer un service aux abonnés équipés d'un terminal 2G ;
- de compléter la couverture en 3G de son propre réseau qui est en cours de déploiement.

La marge est significativement supérieure lorsque le trafic est transporté par le réseau Free Mobile. Le niveau de marge dépend également (i) de l'évolution des habitudes de consommation des abonnés, notamment en ce qui concerne la data, et (ii) de la part du nombre d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox).

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en poursuivant ses objectifs de déploiement présentés au § 1.3.d, ainsi que d'augmenter la proportion d'abonnés au Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) notamment en faisant migrer les abonnés de l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) vers l'offre 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). Cette évolution est favorisée par les usages croissants de l'Internet mobile au quotidien.

En juin 2016, Iliad et Orange ont annoncé avoir conclu un avenant au contrat d'itinérance 2G/3G courant jusqu'à fin 2020 et mettant en œuvre le désengagement progressif de Free Mobile de son itinérance sur le réseau d'Orange. Ce désengagement prend notamment la forme d'une diminution progressive des débits internet maximum par abonné en itinérance (débit maximum théorique en réception pouvant atteindre jusqu'à 1 Mbit/s (448 kbit/s en émission) pour les années 2017 et 2018, 768 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2019 et 384 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2020).

## **Italie**

### **(c) Contrat d'itinérance de type MOCN (Multi-Operator Core Network)**

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat de MOCN (Multi-Operator Core Network) signé avec Wind/Tre en 2016. Ce contrat permet au Groupe, dès le 1er jour, de proposer des services toutes technologies et de disposer d'une couverture nationale. Il est d'une durée initiale de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe. Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance « classique ».

La facturation prévue par le contrat d'itinérance intègre une part fixe, correspondant à un achat de droit d'une certaine capacité sur la période initiale du contrat (reconnu en investissement selon les normes IFRS), et une part variable en fonction des volumes (minutes, SMS, MMS, Internet...) consommés. La majorité des coûts supportés par le Groupe sont variables en fonction des volumes consommés.

Le niveau de marge dépend donc du nombre total d'abonnés, du volume de trafic transporté sur le réseau du Groupe, ainsi que des habitudes de consommation des abonnés, notamment leur consommation de données mobiles. L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en déployant ses propres sites.

#### **(d) Les coûts d'interconnexions des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS**

En Italie, le Groupe supporte également le coût des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS. Le coût de la terminaison d'appel est régulé et est de 0,98 centime d'euro sur 2018. Le coût de la terminaison SMS n'est quant à lui pas régulé.

### **1.3 Investissements et dotations aux amortissements**

#### **France**

##### **(a) Haut Débit (offres DSL)**

###### **(i) Réseau de transmission et dégroupage de la boucle locale**

Avec plus de 130 000 km de fibres, le Groupe a déployé un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté. Le Groupe s'appuie sur cet important réseau pour relier les Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) et permettre le dégroupage de la boucle locale. Le Groupe poursuit l'extension de sa couverture en dégroupage en déployant de nouveaux NRA sur l'ensemble du territoire. Ainsi, en 2018, le Groupe a poursuivi l'extension de sa couverture en ouvrant 1 700 nouveaux NRA, et dispose ainsi de 13 300 NRA dégroupés sur l'ensemble du territoire. Il est également important de souligner que tous les équipements réseaux déployés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont compatibles avec la technologie VDSL2, et permettent ainsi aux abonnés éligibles de bénéficier des meilleurs débits possibles sur la boucle locale cuivre.

Les fibres optiques du réseau de transmission sont amorties sur des durées comprises entre 10 et 27 ans. Les équipements installés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont amortis sur 5 ans et 6 ans.

###### **(ii) Coûts opérationnels et investissements par abonné**

Les principaux coûts opérationnels et investissements par abonné sont :

- la mise à disposition d'une box (dont le coût varie selon le modèle) ;
- les frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS) facturés par l'opérateur historique, à hauteur de 50 euros par abonné pour le dégroupage total ;
- les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) est amorti sur des durées de cinq ou sept ans.

## **(b) Déploiement d'un réseau « FTTH »**

La fibre optique, adoptée depuis longtemps par les opérateurs de communications électroniques pour leurs liaisons longue distance, s'affirme comme la technologie de transmission la plus rapide, la plus fiable et la plus puissante. Elle permet en effet le transport de données à la vitesse de la lumière et offre des débits de plusieurs centaines de Mbit/s, voire beaucoup plus. C'est elle qui a notamment permis le formidable essor d'Internet au niveau mondial. Avec un réseau de desserte en fibre optique aux débits montants et descendants élevés, l'utilisation simultanée de différents services multimédias devient réellement possible.

Le déploiement FTTH s'inscrit dans la continuité logique de la stratégie du Groupe Iliad, consistant à investir dans le déploiement de ses propres infrastructures, afin d'accroître ses niveaux de marge et sa rentabilité.

Le déploiement de la boucle locale en fibre optique répond à un cadre réglementaire différent selon les zones géographiques.

### **(i) Zones Très Denses (environ 7 millions de lignes) :**

L'Arcep a ainsi défini dans sa décision n°2013-1475 du 10 décembre 2013 une liste de 106 communes constituant les Zones Très Denses, dans lesquelles chaque opérateur déploie son propre réseau jusqu'aux Points de Mutualisation, qui sont le plus souvent situés à l'intérieur des immeubles. Les câblages d'immeubles sont ensuite mutualisés entre les opérateurs.

Le Groupe déploie ainsi ses propres infrastructures dans les Zones Très Denses, nécessitant :

- L'acquisition et l'aménagement de locaux pour l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Un déploiement horizontal, qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux Points de Mutualisation (PM) ; ce déploiement est réalisé en utilisant les galeries visitables du réseau d'assainissement à Paris, et au travers de l'offre d'accès aux infrastructures de génie civil de l'opérateur historique en Province ;
- Le raccordement du réseau horizontal aux Points de Mutualisation ;
- Le raccordement final, consistant à poser une prise optique chez l'abonné, et à la connecter aux fibres verticales de l'immeuble, au niveau du boîtier d'étage.

En déployant sa propre boucle locale en fibre optique, le Groupe devient ainsi propriétaire de l'ensemble des infrastructures jusqu'à l'abonné, ce qui lui permet d'être totalement indépendant de l'opérateur historique, de maîtriser pleinement la qualité de service et la relation abonné, ainsi que d'offrir à ses abonnés un accès à une technologie répondant pleinement aux besoins croissants en bande passante.

Depuis 2016, et afin d'accélérer ses déploiements dans la zone, le Groupe a décidé de recourir, en complément de son architecture « point-à-point », à une architecture « E-PON ».

### **(ii) En dehors des Zones Très Denses :**

En dehors des Zones Très Denses, afin d'optimiser les déploiements et les investissements des opérateurs, le cadre réglementaire (défini par l'Arcep dans sa décision n°2010-1312 du 14 décembre 2010) prévoit une mutualisation plus importante des infrastructures en imposant à l'opérateur qui déploie la construction de Points de Mutualisation extérieurs, regroupant chacun environ 1 000 lignes.

Zones de cofinancement privé (environ 14 millions de lignes) :

Le Groupe Iliad a été dans ce cadre le premier opérateur à souscrire, dès août 2012, à l'offre de l'Opérateur historique d'accès aux lignes FTTH en dehors des Zones Très Denses et à s'engager à cofinancer certaines des agglomérations proposées par l'opérateur historique. Cette offre permet à chaque opérateur d'avoir accès à l'intégralité des lignes déployées et de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée, au travers l'acquisition de tranche de 5%. Cette offre d'accès de l'opérateur historique permet de cofinancer à la fois la ligne entre le point de mutualisation et le logement, mais également les fibres de collecte entre le point de mutualisation et le NRO.

Depuis, le Groupe Iliad a étendu ses engagements de cofinancement au fur et à mesure de la progression des déploiements de l'opérateur historique, afin d'être présent sur l'ensemble des zones déployées par ce dernier.

Le Groupe a par ailleurs signé un contrat d'accès en cofinancement sur les mêmes principes avec le second opérateur en charge des déploiements dans ces zones, et s'est engagé à cofinancer plusieurs agglomérations dans le cadre de ce contrat.

#### Zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique – reste de la France) :

Le déploiement des réseaux FTTH dans les zones d'initiative publique est réalisé sous de nombreuses formes pouvant nécessiter la conclusion d'accords avec soit les organismes publics en charge du déploiement des réseaux, soit les organismes privés en charge de leur commercialisation. Depuis 2017, le Groupe a ainsi conclu plusieurs accords cadres avec des opérateurs commercialisant les lignes FTTH en zones RIP : Axione, Orange pour le département de la Mayenne, Altitude... Le Groupe a également conclu des accords directement avec les organismes publics tels qu'Auvergne Très Haut Débit et Vendée Numérique. Le Groupe peut, en application de ces accords, accéder aux réseaux déployés par voie de location unitaire des lignes utilisées ou par voie de cofinancement dans des conditions similaires à celles applicables dans les zones de cofinancement privée en dehors de la zone très dense. Le Groupe s'est ainsi engagé à cofinancer tout ou partie des déploiements dans les départements de l'Aisne, du Vaucluse, de la Vendée ainsi que des départements des anciennes régions Nord-Pas-de-Calais et Auvergne. Par ailleurs, le Groupe a signé en janvier 2019 un partenariat avec Covage portant sur 1,4 million de prises qui seront déployées d'ici 2023.

En dehors des Zones Très Denses, le Groupe peut être amené à effectuer certains arbitrages entre du co-financement et de la location, de manière occasionnelle et afin de rationaliser son niveau d'investissement.

#### **(iii) Point d'avancement des déploiements FTTH au 31 décembre 2018 :**

L'année 2018 est une année record, tant en termes de nouvelles prises raccordables que de nouveaux abonnés raccordés en FTTH :

- **le nombre de prises raccordables a augmenté de plus 50% sur l'année**, à 9,6 millions de prises à fin décembre 2018 (contre 6,2 millions un an auparavant). Les offres commerciales du Groupe en fibre sont désormais disponibles sur près de 1 100 communes. Par ailleurs, le Groupe a finalisé la couverture horizontale des zones très denses ;
- **le parc d'abonnés FTTH progresse de 75% sur l'année, et atteint 983 000 abonnés au 31 décembre 2018**, faisant du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 un trimestre record en termes de raccordements, avec plus de 140 000 nouveaux abonnés, soit près de 2 fois plus qu'au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017. Cette progression s'explique par trois facteurs principaux :
  - o Une appétence croissante des foyers français pour la technologie FTTH ;
  - o L'ouverture progressive de la commercialisation des offres FTTH de Free en dehors des Zones Très Denses ;

- Le succès de la réorganisation des procédures internes de raccordement des abonnés FTTH, avec notamment l'embauche et la formation de salariés spécialisés dans les raccordements d'abonnés ;

Cette forte accélération des raccordements abonnés a permis au Groupe de consolider son positionnement de 1<sup>er</sup> opérateur alternatif dans le FTTH. Le Groupe a ainsi largement dépassé son objectif de 9 millions de prises raccordables à fin 2018, a atteint l'objectif d'un million d'abonnés FTTH début 2019 et confirme les objectifs suivants :

- atteindre 20 millions de prises raccordables en 2022 ;
- raccorder plus de 500 000 abonnés par an.

### **(c) Un portefeuille de fréquences enrichi et complet**

Depuis l'obtention de la 4<sup>ème</sup> licence mobile 3G en janvier 2010, le Groupe n'a cessé d'enrichir son portefeuille de fréquences.

Titulaire de 5MHz duplex dans les bandes 900MHz et 2 100MHz et de 20MHz duplex dans la bande 2 600MHz au lancement de l'activité mobile en 2012, le Groupe a réussi à compléter son portefeuille sur le territoire métropolitain en obtenant les fréquences suivantes :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz libérés par Bouygues Telecom dans le cadre du processus de refarming défini par l'ARCEP (décision du 16 décembre 2014). Ces fréquences ont fait l'objet d'une mise à disposition progressive au cours du premier semestre 2015 pour être disponibles sur l'intégralité du territoire métropolitain à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;
- 10MHz duplex supplémentaires dans la bande de fréquences 1 800MHz, suite à l'autorisation par l'ARCEP du refarming des fréquences de Orange et SFR, ces fréquences ayant été libérées sur l'intégralité du territoire métropolitain au profit du Groupe en date du 25 mai 2016 ;
- 10MHz remportés le 17 novembre 2015 suite aux enchères pour l'attribution des fréquences mobiles de la bande 700MHz. Ces fréquences seront disponibles de manière progressive par région, en commençant par l'Île de France en avril 2016 puis une région par trimestre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2019, date de libération de la dernière région. Ces fréquences ont été acquises pour un montant de 933 millions d'euros, payables en 4 tranches, la dernière échéance ayant été réglée en décembre 2018.

Le Groupe dispose ainsi d'un portefeuille de 55MHz duplex (porté à 68,5MHz suite à la procédure de ré-allocation des fréquences 900MHz, 1 800MHz et 2,1GHz) équilibré sur l'ensemble du territoire métropolitain, lui permettant d'être performant en 3G et en 4G.

Suite à la procédure de réattribution des fréquences des bandes 900MHz, 1 800MHz et 2,1GHz, dont les autorisations arrivent à échéance entre 2021 et 2024, le Groupe va bénéficier de fréquences supplémentaires dans les bandes 900MHz et 2,1GHz. Les fréquences dans la bande 1 800MHz étaient déjà disponibles pour Free Mobile.

Seuls les quatre opérateurs nationaux ont participé à cette procédure d'attribution de fréquences qui étaient soumises à l'acceptation par les candidats d'obligations répondant à des objectifs d'aménagement numérique du territoire.

Par décision de l'Arcep du 15 novembre 2018, le Groupe bénéficiera ainsi de 3,7MHz supplémentaires dans la bande 900MHz et 9,8MHz supplémentaires dans la bande 2,1GHz.

Cette procédure va permettre un rééquilibrage progressif des portefeuilles de fréquences entre opérateurs. Les fréquences dans les bandes 900MHz et 2,1GHz seront disponibles pour Free Mobile à l'échéance des autorisations en cours, soit en 2021 et en 2024.

#### (d) Déploiement d'un réseau d'antennes mobiles

Depuis l'obtention de la 4<sup>ème</sup> licence mobile 3G, le Groupe déploie son réseau mobile. Ce déploiement s'appuie sur l'important réseau de transmission fixe (cf. 1.3.a) du Groupe et il repose sur une organisation dédiée qui pilote l'ensemble du processus (recherche de sites, démarches auprès des bailleurs de tous types, démarches administratives et réglementaires, réalisation des travaux dans le respect des règles de sécurité, jusqu'au suivi de l'exploitation des équipements radioélectriques sur les sites installés).

L'année 2018 est marquée par la poursuite des efforts importants réalisés par le Groupe dans le développement de son réseau avec notamment :

- **L'ouverture de près de 2 400 nouveaux sites 3G**, permettant ainsi au Groupe de disposer de 14 500 sites à fin 2018, et ainsi de couvrir plus de 96% de la population ;
- **La poursuite des déploiements de la technologie 4G**. Depuis le lancement de ses activités mobiles, le déploiement de la 4G constitue une priorité pour le Groupe. L'année 2018 s'inscrit dans cette ambition, avec (i) l'ouverture des fréquences 1 800MHz sur plus de 3 000 sites supplémentaires et (ii) le déploiement, selon le calendrier réglementaire de leur disponibilité, des fréquences 700MHz sur 2 300 sites supplémentaires. La poursuite de la mise en service de ces nouvelles fréquences sur l'année a permis au Groupe de densifier sa couverture 4G, qui est de 92% à fin 2018, ainsi que de renforcer la couverture à l'intérieur des bâtiments. Au 31 décembre 2018, le Groupe compte plus de 12 000 sites équipés en 4G ;
- **La poursuite des investissements dans son réseau de desserte (« *backhaul* ») fibre de ses sites mobiles**. Compte tenu de la croissance importante des débits et du nombre d'utilisateurs 4G, les capacités des liens d'interconnexions des sites mobiles deviennent un point critique pour les opérateurs. Dès lors, et afin d'offrir les meilleurs débits possibles à ses abonnés, le Groupe a choisi de favoriser au maximum le raccordement de sites en fibre. A fin 2018, 92% de ses sites dans les zones très denses étaient ainsi raccordés en fibre, permettant ainsi au Groupe d'offrir de meilleurs débits 4G à ses abonnés.

Fort de l'avancée de ses déploiements, le Groupe a dépassé ses objectifs de couverture sur l'année, ainsi que son objectif de déployer plus de 2 000 nouveaux sites en 2018. Le Groupe s'engage par ailleurs à poursuivre le déploiement progressif, selon le calendrier réglementaire de leur disponibilité, des fréquences 700MHz sur les zones éligibles, et à finaliser l'ouverture des fréquences 1 800MHz sur les sites 4G en propre.

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux éléments mis en service sont les suivantes :

- Licences : entre 15 et 19 ans
- Installations générales : 10 ans
- Installations techniques mobiles : 6 et 18 ans
- Matériels : 3 à 5 ans
- Autres : 2 à 10 ans

#### (e) Déploiement du réseau de distribution : boutiques et bornes

Au 31 décembre 2018, le Groupe possède une présence physique complète grâce :

- à ses 59 Free Centers ;
- à son réseau de bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution automatique de cartes SIM. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un partenariat avec le réseau de magasins « Maison de la Presse » et « Mag Presse ». A fin 2018, le Groupe compte environ 1 500 bornes sur l'ensemble du territoire.

## Italie

### (a) Un portefeuille de fréquences équilibré de 265MHz (dont 45Mhz duplex)

En novembre 2016, les autorités italiennes ont autorisé le transfert des différentes fréquences visées dans l'accord. Ainsi le Groupe a acquis en Italie un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz duplex composé de :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 900MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 100MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 600MHz.

Le prix d'acquisition de ce portefeuille de fréquences est de 450 millions d'euros. Les paiements de ces fréquences sont étalés sur la période 2017-2019. Au 31 décembre 2018, le Groupe avait déjà décaissé 243 millions d'euros au titre de ces fréquences.

Par ailleurs, au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2017 le Groupe a versé un montant de 220 millions d'euros à l'Etat italien dans le cadre du processus de refarming et d'extension des fréquences 1 800MHz jusqu'en 2029.

Dans sa loi de finance 2018 publiée fin 2017, le gouvernement italien a émis les modalités pour l'attribution des fréquences 700MHz, ainsi que des fréquences 3 600MHz-3 800MHz et 26GHz-27GHz, utilisables pour la 5G. L'attribution de ces fréquences a eu lieu en octobre 2018. Dans ce cadre, le Groupe s'est vu octroyer, pour un montant total de 1 193 millions d'euros :

- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 700MHz ;
- 20MHz dans la bande de fréquences 3,6-3,8GHz ;
- 200MHz dans la bande de fréquences 26,5-27,5GHz.

Iliad Italia a ainsi renforcé son portefeuille de fréquences afin de poursuivre sa dynamique d'innovation, de développer rapidement une offre 5G et de répondre à la demande croissante de débit en Italie.

Le montant total engagé par Iliad pour l'acquisition de ce portefeuille de fréquences est de 1 193 millions d'euros. Selon les règles fixées pour les enchères et la Loi de Finances 2018 italienne (L.205/2017), les montants décaissés s'étalent sur la période 2018-2022 selon l'échéancier ci-dessous :

en m€	2018	2019	2020	2021	2022
Décaissements	144	9	55	27	959

### (b) Déploiement d'un réseau mobile en Italie

Depuis la fin de l'année 2016 et la signature de son accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, le Groupe a entamé le déploiement de son réseau mobile en Italie, notamment :

- la mise en place d'une structure locale pour déployer des sites mobiles à partir des sites devant être décomissionnés par Wind/Tre, principalement sur la période 2018-2020, et des sites disponibles auprès des grands bailleurs et opérateurs d'infrastructures. A fin décembre 2018, le Groupe dépend intégralement du contrat d'itinérance fourni par Wind/Tre, et a déjà sécurisé 2 500 sites, dont 1 500 sont déjà entièrement équipés ;
- le déploiement d'un réseau d'infrastructures longue distance (« backbone ») de près de 10 000 kms afin de raccorder les principales villes italiennes aux deux principaux centres du réseau mobile du Groupe situés à Milan et Rome ;
- Le déploiement du cœur de réseau et des interconnexions avec Wind/Tre pour la gestion du trafic dans le cadre de la solution de MOCN (*Multi-Operator Core Network*). Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance « classique ».

### (c) Déploiement d'un réseau de distribution en Italie

La distribution de l'offre mobile du Groupe en Italie s'appuie sur différents canaux :

- Distribution physique :
  - Un réseau de 11 boutiques dans des villes majeures d'Italie ;
  - Un réseau de plus de 500 bornes de distribution de cartes SIM (Simbox) au sein de 138 kiosques situés dans des zones de chalandises fréquentées, ces bornes sont adaptées aux spécificités locales en termes de réglementation, et notamment à la loi Pisanu, nécessitant une reconnaissance de l'abonné au moment de la souscription de l'abonnement ;
  - Accès à un réseau d'envergure national de revendeurs permettant aux abonnés de recharger leur offre mobile ;
- Distribution digitale :
  - Une distribution en ligne accessible depuis téléphone mobile, tablette ou ordinateur, permettant à l'utilisateur de souscrire son offre mobile en ligne et de recevoir sa carte SIM directement chez lui par service postal.



## 2 ELEMENTS CLES DE L'EXERCICE 2018

Les principaux éléments sur 2018 ont été les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	<b>31-déc-18</b>	31-déc-17	Variation (%)
Chiffre d'affaires France	4 768	4 860	-1,9%
- <i>Fixe</i>	2 638	2 726	-3,2%
- <i>Mobile</i>	2 139	2 143	-0,2%
- <i>Eliminations</i>	-9	-9	-
Chiffre d'affaires Italie	125	-	-
Eliminations	-2	-	-
Chiffre d'affaires consolidé	4 891	4 860	0,6%
<b>Chiffre d'affaires France hors ventes de terminaux</b>	<b>4 566</b>	<b>4 615</b>	<b>-1,1%</b>
<b>Chiffre d'affaires Groupe hors ventes de terminaux</b>	<b>4 689</b>	<b>4 615</b>	<b>1,6%</b>
<i>Ebitda</i> France	1 807	1 777	1,7%
<i>Ebitda</i> Italie	-52	-	-
<b><i>Ebitda</i> consolidé</b>	<b>1 755</b>	<b>1 777</b>	<b>-1,2%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>690</b>	<b>862</b>	<b>-20,0%</b>
<b>Résultat net<sup>2</sup></b>	<b>330</b>	<b>405</b>	<b>-18,5%</b>
<b>Ratio d'endettement</b>	<b>2,3x</b>	<b>1,4x</b>	<b>+0,9x</b>

### Groupe

- **Chiffre d'affaires Groupe en hausse de 0,6%, à 4,9 milliards d'euros. La croissance atteint 1,6% en excluant les ventes de terminaux ;**
- **Lancement réussi d'Iliad Italia et bonne résilience économique de l'activité en France grâce à la performance du Mobile ;**
- **Maintien d'une structure financière solide, avec un ratio d'endettement de 2,3x l'*Ebitda* et des liquidités importantes.**

### France

Eléments opérationnels 2018 :

- **Succès de la stratégie de différenciation mise en place par le Groupe sur le Fixe et le Mobile :**

<sup>2</sup> Incluant une contribution négative de l'Italie pour -121 millions d'euros, et la quote-part relative à la participation dans eir pour -25 millions d'euros

- **Quasi-doublement du nombre d'abonnés FTTH** à 983 000 abonnés à fin 2018 ;
- **722 000 recrutements nets sur le Forfait Free 4G illimitée** (50/100 Go pour les non abonnés Freebox), soit 7,8 millions d'abonnés à fin décembre ;
- **Performance commerciale toutefois affectée par un contexte concurrentiel exacerbé en 2018 :**
  - Recul de la base d'abonnés à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) sur le mobile et de la base d'abonnés fixe liée aux abonnés en fin de promotion ;
- **Acteur majeur de la transition numérique, le Groupe a fortement accéléré ses déploiements Fixe et Mobile, lui permettant d'être l'opérateur alternatif de référence sur les réseaux de dernière génération :**
  - **Augmentation de l'empreinte FTTH de plus de 50%** sur l'année à près de 10 millions de prises raccordables, les offres Fibre du Groupe sont désormais disponibles dans plus de 90 départements ;
    - **Meilleur débit moyen en Fibre sur l'année<sup>3</sup>** avec un débit moyen descendant de 453 Mb/s ;
  - **Le Groupe maintient un rythme de déploiement Mobile inédit** avec près de 2 400 nouveaux sites mis en service en 2018. Free franchit le cap des 15 000 points hauts en février 2019, permettant d'atteindre un taux de couverture de la population de plus de 96% ;
    - **Meilleur opérateur alternatif en débit moyen descendant en 4G<sup>4</sup>**, à 45 Mb/s, soit plus de 30% supérieur à celui des deux autres opérateurs alternatifs. Des résultats démontrés par la consommation mensuelle moyenne des abonnés 4G du Groupe, à 10,9 Go, parmi les plus élevées en Europe ;

#### Eléments financiers 2018 :

- **Bonne résilience de la performance économique malgré un contexte concurrentiel difficile** ayant entraîné un recul de la base d'abonnés : chiffre d'affaires hors ventes de terminaux en léger recul de -1,1% ;
  - **Chiffre d'affaires Fixe en recul de 3% dans un contexte de marché très promotionnel**, en raison d'une compétition intense, de la hausse de la TVA, et des promotions ;
  - **Hausse de 4% du chiffre d'affaires Mobile facturé aux abonnés**, reflétant l'amélioration du mix d'abonnés, malgré une baisse de la base totale d'abonnés ;
- **Un point bas atteint en France au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018**, les évolutions commerciales initiées en 2018 devraient permettre un retour à la croissance du chiffre d'affaires sur l'activité Fixe en 2019 et une ré-accélération de la croissance du chiffre d'affaires facturé aux abonnés sur l'activité Mobile ;

---

<sup>3</sup> Baromètre nperf des connexions fixes 2018

<sup>4</sup> Baromètre nperf des connexions mobiles – T4 2018

- **Ebitda en hausse à plus de 1,8 milliard d'euros, soit une marge de 37,9%, démontrant l'efficacité de la politique d'investissement du Groupe dans ses réseaux**, et ce malgré une dégradation de la rentabilité de l'activité Fixe sur l'année ;
- **Résultat net France en hausse de 13% à 476 millions d'euros** à périmètre constant, excluant la quote-part de résultat liée à la participation dans eir ;
- **Investissements ambitieux à 1,55 milliard d'euros**, soutenant l'extension rapide du réseau FTTH, l'allumage de nouveaux sites mobiles et le lancement des nouvelles Freebox.

## Italie

- **Formidable succès commercial avec 2,8 millions d'abonnés recrutés en 7 mois**, et créant une marque incontournable, faisant d'Iliad Italia le lancement le plus réussi en Europe pour un nouvel entrant après celui de Free Mobile en 2012 ;
- **Un chiffre d'affaires de 125 millions d'euros** ;
- **Pertes opérationnelles** à hauteur de 52 millions d'euros ;
- **Investissements à hauteur de 261 millions d'euros** dans le réseau et la mise en place du contrat de MOCN, et paiements de 342 millions d'euros pour l'acquisition de fréquences.

## 3 COMPARAISON DES RÉSULTATS AU 31 DECEMBRE 2018 ET AU 31 DECEMBRE 2017

<i>En millions d'euros</i>	<b>31-déc-18</b>	<b>31-déc-17</b>	<b>Variation (%)</b>
Chiffre d'affaires	4 891	4 860	0,6%
<b>Chiffres d'affaires hors ventes de terminaux</b>	<b>4 689</b>	<b>4 615</b>	<b>1,6%</b>
Achats consommés	-2 129	-2 230	-4,5%
<b>Marge brute</b>	<b>2 762</b>	<b>2 630</b>	<b>5,0%</b>
<b>% CA</b>	<b>56,5%</b>	<b>54,1%</b>	<b>+2,4pts</b>
Charges de personnel	-285	-256	11,3%
Charges externes	-579	-417	38,8%
Impôts et taxes	-97	-108	-10,2%
Dotations aux provisions	-26	-53	-50,9%
Autres produits et charges d'exploitation	-20	-19	+5,3%
<b>Ebitda</b>	<b>1 755</b>	<b>1 777</b>	<b>-1,2%</b>
<b>% CA</b>	<b>35,9%</b>	<b>36,6%</b>	<b>-0,7pt</b>
Charges sur avantages de personnel	-14	-4	-
Dotations aux amortissements	-1 050	-911	15,3%

<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>690</b>	<b>862</b>	<b>-20,0%</b>
Autres produits et charges opérationnels	-11	-1	-
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>680</b>	<b>861</b>	<b>-21,0%</b>
Charges d'intérêts	-46	-28	64,3%
Autres produits et charges financiers	-42	-63	-33,3%
Charges d'impôt	-239	-366	-34,7%
Résultat des sociétés mises en équivalence	-23	1	-
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>330</b>	<b>405</b>	<b>-18,5%</b>

### 3.1 Analyse du résultat du Groupe

#### (a) Principaux indicateurs

<i>France</i>	<b>31-déc-18</b>	<b>31-déc-17</b>
Nombre total d'abonnés mobiles	<b>13 441k</b>	13 695k
- Dont Forfait Free 4G illimitée*	<b>7 783k</b>	7 060k
- Dont Forfait Voix	<b>5 658k</b>	6 635k
Consommation 4G moyenne (en Go/mois/abonné)	<b>10,9 Go</b>	8,4 Go
Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit	<b>6 427k</b>	6 520k
- Dont FTTH	<b>983k</b>	556k
<b>Nombre total d'abonnés France</b>	<b>19 868k</b>	<b>20 215k</b>
ARPU Haut Débit et Très Haut Débit** (en €)	<b>31,8</b>	33,9
Prises raccordables en FTTH	<b>9,6m</b>	6,2m
<i>Italie</i>	<b>31-déc-18</b>	<b>31-déc-17</b>
Nombre total d'abonnés mobiles	<b>2 837k</b>	-

\* 50/100 Go pour les non abonnés Freebox

\*\* 31,3 euros en intégrant les retraitements liés à la nouvelle norme comptable IFRS 15

## (b) Analyse de résultat du secteur France

Le tableau suivant présente le compte de résultat du secteur France jusqu'au résultat opérationnel au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, incluant l'impact IFRS 15 :

<i>En millions d'euros</i>	<b>31-déc-18</b>	<b>31-déc-17</b>	<b>Variation (%)</b>
Chiffre d'affaires	4 768	4 860	-1,9%
<b>Chiffres d'affaires hors ventes de terminaux</b>	<b>4 566</b>	<b>4 615</b>	<b>-1,1%</b>
Achats consommés	-2 044	-2 230	-8,3%
<b>Marge brute</b>	<b>2 724</b>	<b>2 630</b>	<b>3,6%</b>
<b>% CA</b>	<b>57,1%</b>	<b>54,1%</b>	<b>+3,0pts</b>
Charges de personnel	-277	-256	+8,2%
Charges externes	-500	-417	+19,9%
Impôts et taxes	-96	-108	-11,1%
Dotations aux provisions	-26	-53	-50,9%
Autres produits et charges d'exploitation	-17	-19	-10,5%
<b>Ebitda</b>	<b>1 807</b>	<b>1 777</b>	<b>1,7%</b>
<b>% CA</b>	<b>37,9%</b>	<b>36,6%</b>	<b>+1,3pt</b>
Charges sur avantages de personnel	-14	-4	-
Dotations aux amortissements	-964	-911	5,8%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>830</b>	<b>862</b>	<b>-4,3%</b>
Autres produits et charges opérationnels	-11	-1	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>819</b>	<b>861</b>	<b>-5,4%</b>

### (i) Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires France par nature de revenus au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

<i>En millions d'euros</i>	<b>31-déc-18</b>	<b>31-déc-17</b>	<b>Variation (%)</b>
<b>Fixe</b>	<b>2 638</b>	<b>2 726</b>	<b>-3,2%</b>
Mobile	2 139	2 143	-0,2%

- Facturé aux abonnés	1 498	1 441	4,0%
- Terminaux	202	245	-17,6%
- Autre	438	457	-4,2%
<b>Mobile hors ventes de terminaux</b>	<b>1 937</b>	<b>1 898</b>	<b>+2,1%</b>
Eliminations	-9	-9	-
<b>Chiffre d'affaires France</b>	<b>4 768</b>	<b>4 860</b>	<b>-1,9%</b>
<b>Chiffres d'affaires France hors ventes de terminaux</b>	<b>4 566</b>	<b>4 615</b>	<b>-1,1%</b>

### Revenus fixes

Le chiffre d'affaires fixe est de plus de 2,6 milliards d'euros au 31 décembre 2018, en recul de -3,2%, dans un contexte de concurrence exacerbée sur l'exercice. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Des mesures fortes déployées et une refonte du dispositif commercial pour répondre au défi auquel le Groupe a été confronté en 2018.** Dans un marché mature, concurrentiel et très promotionnel, le Groupe a fait le choix de recentrer sa stratégie autour d'une montée en valeur progressive de sa base d'abonnés, en (i) commercialisant de nouvelles offres sur son site internet, introduisant une remise promotionnelle sur 12 mois, (ii) en initiant une politique de fidélisation de ses abonnés, (iii) en offrant des produits à la pointe de l'innovation avec le lancement de la Freebox Delta et la Freebox One, et (iv) en accélérant le rythme des migrations FTTH ;
- **Augmentation significative des raccordements FTTH au cours de l'année, avec le seuil symbolique du million d'abonnés franchi en janvier 2019.** Le Groupe renforce solidement sa position de 1<sup>er</sup> opérateur alternatif FTTH, et nourrit des objectifs très ambitieux, avec un rythme d'environ un demi million de nouveaux abonnés chaque année dès 2019. Sur l'année 2018, le Groupe a ainsi (i) ajouté 3,4 millions de nouvelles prises raccordables pour atteindre 9,6 millions de prises et (ii) raccordé 427 000 abonnés supplémentaires à la fibre. Ainsi, le Groupe affiche une croissance de 75% de sa base d'abonnés FTTH en 1 an, et comptait 983 000 abonnés FTTH à fin décembre ;
- **Free fournit le meilleur débit moyen descendant en Fibre sur l'année 2018,** selon le baromètre nperf des connexions fixes 2018, avec un débit moyen descendant de 453 Mb/s ;
- **Un chiffre d'affaires de plus de 2,6 milliards d'euros.** Le chiffre d'affaires fixe du Groupe est en recul de 3,2% sur l'année, négativement impacté par (i) un environnement très concurrentiel entraînant un léger recul de la base d'abonnés, (ii) la hausse de la TVA, et (iii) le poids des promotions ;
- **L'ARPU Haut Débit et Très Haut Débit s'établit à 31,8 euros en décembre 2018.** Le ralentissement de la baisse de l'ARPU reflète les premiers effets positifs de la nouvelle politique commerciale déployée par le Groupe.

### Revenus mobiles

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile est quasi stable à plus de 2,1 milliards d'euros, mais le Groupe continue d'enregistrer une croissance soutenue du chiffre d'affaires facturé aux abonnés : +4%. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Succès de la stratégie d'amélioration du mix d'abonnés, avec un gain de 722 000 abonnés sur le forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox),** dans

un contexte concurrentiel exacerbé et malgré des promotions concurrentes à un niveau inédit (offres à vie à 5 ou 10 euros par mois). La base d'abonnés à l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) continue de diminuer, en recul de près d'un million d'abonnés sur l'année, reflétant la politique de migration des abonnés sur le forfait 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). La croissance régulière de la base d'abonnés sur ce forfait témoigne de la solidité de la marque Free, de la qualité du réseau propre du Groupe, et démontre la pertinence de la stratégie d'enrichissement des offres mobiles. Au 31 décembre 2018, le Groupe comptait 13,4 millions d'abonnés mobiles, dont 7,8 millions d'abonnés au forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) ;

- **Forte amélioration du mix d'abonnés : à fin 2018, 58% des abonnés mobile du Groupe, soit près de 7,8 millions d'abonnés, était sur le forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) ;**
- **Une consommation moyenne mensuelle des abonnés 4G parmi les plus élevées en Europe, à 10,9 Go, reflétant ainsi les très bonnes performances du réseau déployé par le Groupe.** Avec son large portefeuille de fréquences dédiées à la 4G, et le déploiement progressif des fréquences 700MHz dans les zones autorisées, le réseau 4G du Groupe a encore été reconnu pour sa qualité par le baromètre nPerf des connexions mobiles, avec un débit moyen descendant de 45 Mb/s, soit plus de 30% supérieur à celui des deux autres opérateurs alternatifs<sup>5</sup> ;
- **Chiffre d'affaires facturé aux abonnés en hausse de 4%.** Malgré un léger recul de la base d'abonnés totale sur l'année, le Groupe continue d'enregistrer une croissance de la base d'abonnés sur le forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). Ainsi, le chiffre d'affaires facturé aux abonnés, principal revenu générateur de marge pour l'activité mobile, est de 1,5 milliard d'euros. Il est toutefois négativement impacté par l'enrichissement du Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox), et notamment l'ajout de nombreuses nouvelles destinations en *roaming* ;
- **Un chiffre d'affaires terminaux en recul de près de 18%, en raison du déploiement d'une politique plus stricte concernant les locations de terminaux,** afin de réduire fortement la fraude et les impayés sur cette offre.

## Eliminations

Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des activités différentes, consistent essentiellement en la revente entre ces deux activités des opérations d'interconnexion. Ces éléments sont naturellement neutralisés dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

### (ii) Marge brute

La marge brute en France est de 2 724 millions d'euros, soit une hausse de 3,6% en un an.

Le taux de marge brute est en hausse de 3 points à 57,1% sur l'année. Cette progression repose uniquement sur l'activité mobile et s'explique par (i) la baisse des dépenses d'itinérance grâce à la hausse de la couverture de trafic en propre, (ii) l'évolution favorable du mix d'abonnés, avec les gains d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox).

La marge brute des activités fixes recule légèrement, l'impact positif des migrations d'abonnés vers la fibre a été compensé par les efforts de promotions et de fidélisation réalisés par le Groupe sur l'année 2018.

### (iii) Charges de personnel

<sup>5</sup> Baromètre nperf des connexions mobiles – T4 2018

A fin 2018, l'effectif du Groupe (hors Italie) se compose de près de 9 800 salariés, en hausse par rapport à l'effectif à fin 2017.

Cette augmentation est principalement liée à la politique volontariste du Groupe en termes d'intensification des déploiements et des raccordements FTTH, ainsi qu'aux recrutements de développeurs pour les activités d'hébergement du Groupe.

Compte tenu de ces éléments, les charges de personnel, hors avantages de personnel et coûts capitalisés, progressent pour atteindre 277 millions d'euros, soit une hausse de 8,2%.

#### **(iv) Charges externes**

Les charges externes progressent de 20% sur l'année pour atteindre 500 millions d'euros. La hausse de ce poste est liée aux nouveaux déploiements FTTH et mobile effectués en 2018, entraînant des charges supplémentaires (location, maintenance, énergie, assurance, sous-traitance, droit de passage...).

#### **(v) Impôts et taxes**

Le poste impôts et taxes est en baisse de 12 millions d'euros sur l'année, à 96 millions d'euros, en raison notamment de la baisse du niveau de certaines taxes.

#### **(vi) Dotations aux provisions**

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 26 millions d'euros en 2018, en baisse de 50% sur l'année. Ce poste est principalement constitué des dotations aux provisions pour impayés.

#### **(vii) Autres produits et charges d'exploitation**

Les autres produits et charges d'exploitation atteignent -17 millions d'euros 31 décembre 2018.

#### **(viii) Ebitda**

L'*Ebitda* France progresse de 30 millions d'euros pour s'établir à 1 807 millions d'euros, soit une marge d'*Ebitda* de 37,9%, en hausse de 1,3 point sur l'année, et ce malgré le recul du chiffre d'affaires, attestant de la résilience du modèle financier du Groupe et de l'efficacité de sa politique d'investissements.

Au cours de l'exercice 2018, le Groupe a fait le choix de concentrer ses efforts sur la création de valeur au sein de sa base d'abonnés, passant par l'accélération de la croissance de la base d'abonnés FTTH, le lancement de nouvelles offres commerciales à l'été 2018 et de nouvelles Freebox en décembre, et réduisant le recours à des promotions agressives, ayant par ailleurs un effet dilutif sur les marges.

Ainsi, en 2018, la rentabilité de l'activité Fixe s'est dégradée tandis que celle de l'activité Mobile s'est fortement améliorée. Les différents impacts sur la rentabilité du Groupe sont les suivants :

#### **■ Impacts positifs :**

- **Meilleure couverture mobile en propre** (couverture de la population supérieure à 96%), entraînant une diminution des dépenses d'itinérance, la tendance se poursuivra sur les prochaines années et l'extinction du contrat d'itinérance 3G ;
- **Amélioration du mix d'abonnés mobile** entraînant une hausse du chiffre d'affaires générateur de marge. A fin décembre 2018, 58% de la base d'abonnés mobile est sur le Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox), soit 7,8 millions d'abonnés ;



- **Hausse de la base d'abonnés FTTH**, entraînant des économies de coûts opérationnels, le Groupe affiche un objectif ambitieux de raccorder plus de 500 000 nouveaux abonnés en FTTH par an ;

■ **Impacts négatifs :**

- **Intensité accrue de la concurrence** sur 2018, ayant entraîné une érosion de la base d'abonnés fixe et mobile, du chiffre d'affaires et par conséquent de la marge associée, couplée à l'impact des promotions ;
- **Hausse de la TVA** au 1<sup>er</sup> mars 2018, entraînant un impact négatif de plusieurs dizaines de millions d'euros en base annuelle ;
- **Autres impacts notables** : signature de nouveaux contrats de distribution audiovisuels, ouverture de nouvelles destinations en *roaming* et fin du *roaming* payant en Europe, dont l'effet sur 12 mois a pris fin en juin 2018.

**(ix) Résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant recule à 830 millions d'euros sur l'année. Cette baisse s'explique principalement par la hausse des charges d'amortissements sur l'année, en raison de l'extension des réseaux FTTH et mobile du Groupe, et dans une moindre mesure à l'exercice de stock-options par des salariés du Groupe.

**(c) Analyse de résultat du secteur Italie**

Le tableau suivant présente le compte de résultat simplifié du secteur Italie au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

<i>En millions d'euros</i>	<b>31-déc-18</b>	<b>31-déc-17</b>	<b>Variation (%)</b>
<b>Chiffre d'affaires Italie</b>	<b>125</b>	-	-
Marge brute	39	-	-
<b>Ebitda</b>	<b>-52</b>	-	-
% CA	-	-	-
Résultat opérationnel courant	-139	-	-
Résultat opérationnel	-139	-	-

Le Groupe a lancé son activité commerciale en Italie le 29 mai 2018. Il compte 7 mois d'activité au 31 décembre 2018, les principales évolutions ont été les suivantes :

**(i) Chiffre d'affaires**

- **Un formidable succès commercial.** Le Groupe compte plus de 2,8 millions d'abonnés à fin 2018, recrutés en seulement 7 mois d'activité ;
- **Une marque bien implantée.** Le Groupe a relevé avec succès le défi de lancer son offre sans bénéficier d'une quelconque notoriété. La marque Iliad est désormais bien intégrée dans le paysage des télécommunications en Italie ;
- **Une stratégie de montée en gamme et de diversification des offres réussie.** Le Groupe a réussi avec succès 2 augmentations tarifaires successives sur son offre data, en

l'enrichissant, tout en poursuivant un rythme de recrutements conséquent. Ainsi, à fin décembre, l'offre Iliad en Italie est facturée 7,99 euros/mois, incluant appels et SMS illimités ainsi que 50Go en 4G/4G+ et 4Go en roaming. Iliad propose également une offre voix et SMS illimités (+40 Mo de données mobiles) à 4,99 euros/mois ;

- **Un chiffre d'affaires sur 7 mois de 125 millions d'euros**, qui se compose (i) du prix de l'abonnement (5,99 euros/mois, 6,99 euros/mois ou 7,99 euros/mois sur le forfait data selon les offres, et 4,99 euros/mois sur le forfait voix), ainsi que (ii) des activations de cartes SIM effectuées sur la période, d'un montant de 9,99 euros par carte SIM.

**(ii) Ebitda**

Une perte opérationnelle de 52 millions d'euros, se composant principalement (i) des coûts d'interconnexion, (ii) des charges de marketing et de publicité relatives au lancement et au développement de l'image de marque en Italie, et (iii) des charges de structure, dont notamment les charges de location, de relation abonnés ainsi que des salaires.

**(iii) Résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant en Italie est de -139 millions d'euros, incluant les charges d'amortissements des premiers éléments de réseau ainsi que des fréquences.

### 3.2 Flux de trésorerie et investissements Groupe

<i>En millions d'euros</i>	<b>31-déc-18</b>	<b>31-déc-17</b>	<b>Variation (%)</b>
<b>CAF Groupe</b>	<b>1 693</b>	<b>1 737</b>	<b>-2,5%</b>
Variation de BFR Groupe	32	-75	-
<b>FCF opérationnel</b>	<b>1 725</b>	<b>1 662</b>	<b>3,8%</b>
Investissements France (hors fréquences)	-1 555	-1 460	6,5%
Investissements Italie (hors fréquences)	-261	-43	-
Impôts décaissés	-306	-334	-8,4%
Autres	-441	-51	-
<b>FCF Groupe (hors fréquences, financement et dividendes)</b>	<b>-839</b>	<b>-226</b>	<b>271,2%</b>
Investissements fréquences France	-263	-257	2,3%
Investissements fréquences Italie	-342	-271	26,2%
<b>FCF Groupe (hors financement et dividendes)</b>	<b>-1 444</b>	<b>-754</b>	<b>90,8%</b>
Dividendes	-40	-26	53,8%
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>173</b>	<b>215</b>	<b>-19,5%</b>

FCF Groupe :

Le Groupe poursuit ses investissements ambitieux dans ses réseaux fixe et mobile en France et mobile en Italie, lui permettant de gagner en autonomie et d'améliorer sa rentabilité tout en offrant un meilleur service à ses abonnés. Ainsi le Groupe a investi plus de 1,8 milliard d'euros en 2018 dans ses réseaux et plus de 600 millions d'euros dans ses fréquences en France et en Italie.

Les principaux faits marquants sur l'année ont été les suivants :

- Capacité d'autofinancement Groupe de 1 693 millions d'euros ;
- Variation positive du BFR de 32 millions d'euros, avec une contribution négative pour la France et positive pour l'Italie ;
- Investissements France conformes à l'objectif du Groupe, à 1 555 millions d'euros. Le Groupe a poursuivi sa politique volontariste en termes de déploiements FTTH et mobile, avec 3,4 millions de nouvelles prises raccordables en FTTH et 427 000 nouveaux abonnés raccordés, ainsi que près de 2 400 nouveaux sites 3G déployés et des milliers de sites nouvellement équipés en fréquences 4G. Les investissements tiennent également compte du lancement des nouvelles Freebox en 2018 ;
- Investissements dans le réseau et le MOCN en Italie à hauteur de 261 millions d'euros, et investissement de 342 millions d'euros dans les fréquences, relatifs à la seconde échéance payée à Wind / Tre et à la première échéance des fréquences 5G ;
- Décaissement d'impôts à hauteur de 306 millions d'euros ;
- Autres : inclut le décaissement relatif à l'acquisition de la participation dans *eir* ainsi que le rachat partiel des actionnaires minoritaires dans Free Mobile, tous deux intervenus au 1<sup>er</sup> semestre 2018, ainsi que les intérêts financiers sur l'année.

#### Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé l'exercice avec une trésorerie disponible de 173 millions d'euros.

### 3.3 Endettement du Groupe

Le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité, après examen des clauses de remboursement anticipé des prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 31 décembre 2018, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 4 164 millions d'euros et l'endettement net à 3 983 millions d'euros. Le Groupe profite d'une forte liquidité, d'un taux de financement moyen bas, et, conformément à sa stratégie, décide d'augmenter son levier dans le cadre de projets industriels majeurs permettant de générer des flux de trésorerie futurs conséquents. Ainsi, le Groupe enregistre un ratio d'endettement de 2,3x l'*Ebitda* au 31 décembre 2018.

L'endettement brut au 31 décembre 2018 est composé des principaux emprunts suivants :

#### (a) Dettes à moins d'un an

- Programme de billets de trésorerie de 1 milliard d'euros

Le Groupe dispose d'un programme de billets de trésorerie à moins d'un an pour un montant maximal de 1 milliard d'euros. Au 31 décembre 2018, l'utilisation était de 655 millions d'euros.

#### (b) Dettes à plus d'un an

## Emprunts auprès d'établissements de crédit :

### ■ Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe Iliad a obtenu le soutien financier de la BEI, à travers la mise en place plusieurs financements. Ces financements sont amortissables et présentent des durées longues. Au 31 décembre 2018, le Groupe disposait des financements suivants avec la BEI :

- Ligne de 150 millions d'euros, mise en place en 2010 et avec une échéance finale en juillet 2020 ;
- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2012 et avec une échéance finale en mai 2022 ;
- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2016 et avec une échéance finale en septembre 2030
- Ligne de 300 millions d'euros, mise en place en 2018 et avec une échéance finale en décembre 2032, non utilisée au 31 décembre 2018.

### ■ Ligne bilatérale de 90 millions avec KFW IPEX-Bank

Le 13 décembre 2017, le Groupe a souscrit une ligne de crédit de 90 millions d'euros auprès de KFW IPEX-Bank, qui a souhaité accompagner le développement du Groupe dans le déploiement de son réseau FTTH. Cette ligne, sous forme de prêt amortissable, a une maturité finale pouvant aller jusqu'à 11 ans.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,90% et 1,10% par an.

### ■ Crédit syndiqué de 500 millions d'euros – Echéance 2023

Le 8 janvier 2016, compte tenu des conditions favorables sur le marché bancaire, et afin d'étendre la maturité de sa dette, le Groupe a mis en place une ligne de 500 millions d'euros auprès de 11 banques internationales. Cette ligne, sous forme de prêt à terme, a une maturité à 5 ans (2021).

Cette ligne a été renégociée le 16 juillet 2018 et possède désormais une maturité finale à 2023.

### ■ Crédit syndiqué de 1 650 millions d'euros – Echéance pouvant aller jusqu'à 2025

Le Groupe bénéficiait d'une ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 12 banques internationales. Après la levée de la seconde option d'extension en 2017, la maturité finale de la ligne a été portée à 2022. Cette ligne a été renégociée le 16 juillet 2018. Elle a été augmentée à 1 650 millions d'euros et possède désormais une maturité pouvant aller jusqu'à 2025. Cette ligne n'est pas utilisée au 31 décembre 2018.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,35 % et 1,10 % par an. Les limites ont été portées entre 0,25% et 0,95% lors de la renégociation de juillet 2018.

■ Ligne bilatérale de 50 millions d’euros – Echéance 2023

Le 29 novembre 2018, le Groupe a mis en place une ligne de crédit bilatérale de 50 millions d’euros auprès d’un établissement bancaire. Cette ligne est remboursable à terme et a une maturité finale de 5 ans.

Les financements du Groupe auprès des établissements de crédit sont soumis au respect d’engagements financiers (ratio de leverage et de couverture d’intérêts). Au 31 décembre 2018, le Groupe respectait tous ses engagements.

Emprunts obligataires :

■ Obligation de 650 millions d’euros – échéance 2022

Le 26 novembre 2015, le Groupe a procédé à l’émission d’obligations pour un montant de 650 millions d’euros et présentant un coupon annuel de 2,125%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l’échéance le 5 décembre 2022.

■ Obligation de 650 millions d’euros – échéance 2024

Le 5 octobre 2017, le Groupe a procédé à l’émission d’obligations pour un montant de 650 millions d’euros et présentant un coupon annuel de 1,5%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l’échéance le 14 octobre 2024.

■ Obligation dual tranche de 1 150 millions d’euros

Le 18 avril 2018, le Groupe a procédé à l’émission d’obligations pour un montant de 1 150 millions d’euros en deux tranches :

- Une première tranche d’un montant de 500 millions d’euros, présentant un coupon de 0,625% et remboursable au pair à l’échéance le 25 novembre 2021.
- Une seconde tranche d’un montant de 650 millions d’euros, présentant un coupon de 1,875% et remboursable au pair à l’échéance le 25 avril 2025.

Synthèse des lignes de financement à plus d’un an du Groupe :

<i>En millions d’euros</i>	<b>Échéance</b>	<b>Remboursement</b>	<b>Montant du financement</b>	<b>Montant utilisé</b>	<b>Montant disponible</b>
<u>Lignes auprès d’Etablissements de crédit</u>					
BEI - 2010	juillet 2020	Amortissable	150	50	-
BEI - 2012	mai 2022	Amortissable	200	117	-
BEI - 2016	septembre 2030	Amortissable	200	200	-
BEI - 2018	décembre 2032	Amortissable	300	-	300
KFW - 2017	mai 2029	Amortissable	90	90	-
Ligne bilatérale	novembre 2023	A terme	50	50	-
Crédit syndiqué - 2016	juillet 2023	A terme	500	500	-

Crédit syndiqué - 2015	juillet 2024	A terme	1 650	-	1 650
<u>Emprunts obligataires</u>					
Emprunt obligataire - 2015	décembre 2022	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2017	octobre 2024	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2018	nov. 2021 & avril 2025	A terme	500 & 650	1 150	-

---

### (c) Engagements de crédit-bail

Le Groupe utilise des lignes de crédit-bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre du déploiement de ses réseaux et pour financer une partie de ses équipements techniques au sein de ses datacenters. Au 31 décembre 2018, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 61 millions d'euros.

### 3.4 Répartition du capital au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018, le capital social de la société Iliad se composait de 59 045 555 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 33 516 724 actions soit 56,8% du capital ;
- Public : 25 528 831 actions soit 43,2% du capital.

Au 31 décembre 2018, il existe :

- deux plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 298 601 ;

- deux plans d'actions gratuites dont le nombre d'actions Iliad potentielles pouvant être émises est de 597 260.

## 4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 4.1 Objectifs

Dans la perspective de poursuivre sa politique de croissance rentable, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

#### France

- Fixe :
  - Part de marché Haut Débit et Très Haut Débit de 25% à long terme ;
  - Hausse de la base d'abonnés FTTH de plus de 500 000 abonnés par an ;
  - Atteindre 20 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2022.
  
- Mobile :
  - Déploiement d'environ 2 000 nouveaux sites en 2019 ;
  - Part de marché mobile de 25% à long terme.
  
- Finance :
  - Retour à la croissance du chiffre d'affaires France en 2019 ;
  - Accélération de la croissance de l'*Ebitda* en France en 2019 ;
  - Atteinte d'une marge d'*Ebitda* France (hors B2B et vente d'équipements) de plus de 40% en 2020 ;
  - Niveau d'investissements 2019 en France (hors fréquences) en ligne avec le niveau d'investissements de 2018 ;
  - Atteinte d'un solde d'*Ebitda*-investissements France (hors activités B2B) de plus de 800 millions d'euros en 2020, et d'environ 1 milliard d'euros en 2021.

#### Italie

- Atteindre 3 500 sites équipés à fin 2019 ;
  
- Une contribution négative à l'*Ebitda* du Groupe en 2019 supérieure à celle enregistrée en 2018, parallèlement à l'accélération de la croissance de l'activité et du déploiement du réseau mobile ;
  
- Atteindre un équilibre en termes d'*Ebitda* avec moins de 10% de part de marché.

### 4.2 Evénements postérieurs à la clôture

#### Partenariat stratégique avec Jaguar Network

Le 18 janvier 2019, le Groupe a annoncé la mise en œuvre d'un partenariat stratégique avec la société Jaguar Network. Ce partenariat stratégique prend la forme d'une prise de participation majoritaire de 75% au capital de l'entreprise, pour un montant d'un peu moins de 100 millions d'euros. L'actionnaire historique et fondateur de Jaguar Network demeure dirigeant actionnaire, à hauteur de 25% du capital.

Jaguar Network est un fournisseur souverain de services à très haute disponibilité à destination des entreprises et des marchés publics et l'un des leaders français du développement de technologies innovantes dans les marchés du Cloud, des Télécommunications et des Smart Cities.

Cette opération constitue une étape importante pour Iliad dans sa stratégie de développement pour adresser le marché entreprises en s'appuyant sur les très fortes expertises et complémentarités entre les deux groupes et en s'associant à un entrepreneur reconnu.

### **Etude d'un partenariat industriel sur les infrastructures passives mobiles du Groupe**

Dans une logique industrielle d'accélération des déploiements et de maximisation de la création de valeur, le Groupe a entamé un processus de revue de ses actifs mobiles et étudie actuellement la possibilité de mettre en œuvre un partenariat industriel avec un fonds d'investissement concernant l'infrastructure passive de son réseau mobile, portant sur environ 5 700 sites mobiles.

### **4.3 Réconciliation du chiffre d'affaires trimestriel 2017 avec IFRS 15**

<i>En millions d'euros</i>	<b>IFRS 15</b>				<b>Hors IFRS 15</b>			
	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
<b>Fixe</b>	<b>683</b>	<b>682</b>	<b>680</b>	<b>681</b>	<b>698</b>	<b>696</b>	<b>694</b>	<b>695</b>
<b>Mobile</b>	<b>511</b>	<b>530</b>	<b>537</b>	<b>566</b>	<b>529</b>	<b>547</b>	<b>554</b>	<b>584</b>
- Facturé aux abonnés	341	359	371	371	358	376	389	389
- Terminaux	55	57	55	78	55	57	55	78
- Autre	115	114	111	117	115	114	111	117
Eliminations	-3	-2	-2	-2	-3	-2	-2	-2
<b>Chiffre d'affaires France</b>	<b>1 192</b>	<b>1 209</b>	<b>1 215</b>	<b>1 245</b>	<b>1 224</b>	<b>1 240</b>	<b>1 246</b>	<b>1 277</b>

### **4.4 Glossaire**

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentées ci-dessous :

*Abonnés dégroupés* : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe dans un central dégroupé par Free.

*Abonnés Haut Débit et Très Haut Débit (ou Broadband)* : abonnés ayant souscrit une offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe.

*ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit et Très Haut Débit)* : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit facturés sur la période.

*Chiffre d'affaires facturé à l'abonné* : chiffre d'affaires forfait et hors forfait directement facturé à l'abonné.



*Ebitda* : résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

*Endettement net* : différence entre les passifs financiers à court et long terme et la trésorerie disponible au bilan.

*FCF* : Free Cash Flow

*FTTH* : « *Fiber To The Home* » : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

*M2M* : communications de machine à machine.

*Marge brute* : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

*Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit* : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

*Nombre total d'abonnés mobiles France* : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

*Nombre total d'abonnés mobiles Italie* : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Iliad Italia, et qui ont été émis ou reçu une communication au moins une fois au cours des 3 derniers mois.

*Opérateur alternatif* : opérateur apparu à la suite de la perte de monopole de l'opérateur historique d'Etat.

*Prise raccordable FTTH* : prise pour laquelle le lien entre le point de mutualisation et le point de branchement optique a été réalisé par l'opérateur d'immeuble, à laquelle le Groupe peut accéder en application de ses engagements de cofinancement, et pour laquelle les travaux de raccordement au réseau du Groupe sont achevés ou en cours d'achèvement.

*Recrutement* : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes.

*Ratio d'endettement (ou Leverage)* : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*Ebitda*.